

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture!

Lettre info web - Numéro 16 - Octobre 2017

CO – CONSTRUIRE UN NOUVEAU QUARTIER DANS LA VILLE, EST-CE POSSIBLE ? L'ÎLOT PAIX / REIMS

Une opportunité de construire ensemble est possible sur l'ilot Paix/Reims mais aujourd'hui cela ne semble pas évident, pourquoi ?

D'abord, de quoi s'agit-il?

L'ilot Paix / Reims est situé à la sortie sud du RER B, bordé par les rues de la Paix, Raymond Lefebvre, Reims et Benoit Malon. D'une surface de 5147 m², ce terrain est actuellement à 85% propriété de la ville de Gentilly.

Dans le cadre d'un appel à projet "Inventons la métropole" lancé par la Métropole du Grand Paris, la ville de Gentilly a porté sa candidature.

Force est de constater un retard regrettable dans l'information puis dans la mise en place d'une concertation sur le projet par la municipalité. Les contraintes lourdes encadrant le concours, imposées par la métropole, s'y sont ajoutées mettant à mal l'application d'une réelle démocratie participative. Conséquence, les difficultés majeures à organiser un dialogue constructif entre les riverains regroupés en association, les élus municipaux et les entreprises candidates ont conduit à des dérives préjudiciables à l'élaboration d'un bon projet.

Où en sommes nous?

A l'approche du résultat de l'analyse des offres et du choix du candidat, les positions se cristallisent alors que nous, Gentilléens, avons besoin d'un projet qui a déjà obtenu des points d'accord significatifs :

- Au moins 50 % du terrain restera en pleine terre
- Les hauteurs des bâtiments seront très inférieures à celles autorisées pat le Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur

Position de GGA

D'une façon générale, nous demandons de considérer les Gentilléens comme acteurs à part entière des projets pour la ville, dans le cadre d'une concertation régie par des règles claires connues de tous. Nous souhaitons également aller vers une ville plus verte et avons rédigé, dans le cadre des Assises de la ville, une note de préconisation intitulée ""Pour une ville compacte mais verte où il fera toujours bon vivre".

Concernant l'îlot Paix/Reims, que ce soit dans le cadre des trois projets actuels ou d'autres, nous devons mettre en place une démocratie participative exemplaire.

Nous ne voulons pas laisser le terrain en friche, nous ne voulons pas laisser prise à des modifications du PLU - dont la compétence relève aujourd'hui du Territoire Grand Orly Seine Bièvre - qui permettraient des immeubles d'une hauteur que nous ne souhaitons pas.

Nous voulons que chacun, dépassant ses propres intérêts, travaille avec tous les acteurs pour créer un quartier avec des espaces verts, des constructions d'une hauteur raisonnable, l'implantation de lieux associatifs tels le Secours populaire (actuellement très mal logé), pour que les gens qui travaillent n'aient pas à s'exiler en lointaine banlieue.

A titre d'exemple, un conseil citoyen dédié au projet pourrait être créé avec trois collèges :

- Un collège comprenant les habitants du quartier et notamment le collectif Cœur du Plateau déjà constitué.
- Un collège réunissant les associations, en particulier le Secours populaire et la Croix Rouge déjà présents sur le terrain, les commerçants et les représentants des parents d'élèves du quartier...
- Un collège regroupant des représentants des habitants de la ville. En effet, ces terrains appartenant à la ville, ont été financés par TOUS les Gentilléens qui, de plus, utilisent le RER qui dessert ce quartier.

Ces collèges et la municipalité travailleraient alors dans le cadre de règles démocratiques prédéfinies.

Notre commentaire: Nous voulons que ce projet aboutisse vite avec une réelle concertation, nous avons donné des idées pour que toutes les parties prenantes soient représentées, d'autres suggestions sont, bien sûr, possibles si elles permettent une prise en compte de l'ensemble des acteurs. Alors OUI, donnons-nous les moyens de bâtir ensemble un quartier qui, prenant en compte les contraintes financières, légales, écologiques, s'engagera de façon exemplaire dans la réussite de la ville de demain.

TROIS QUESTIONS À GILLES ALLAIS, PRESIDENT DE GGA

* GGA a 12 ans maintenant, quels enseignements tires-tu aujourd'hui?

Au départ, nous voulions que la municipalité de gauche à Gentilly sorte du tête à tête entre partis (PC et PS) et de l'hégémonie d'un seul en réalité. Nous pensions qu'il fallait une intervention citoyenne pour aller au-delà de la gestion par les seuls partis. C'est pour cela que nous avons adhéré à l'idée d'un groupe unique de la majorité municipale (« Tous ensemble pour Gentilly »), où se retrouvent aujourd'hui à la fois des partis et mouvements politiques (PC, GGA, Europe écologie) et des citoyens non encartés (autour de 50 % sur les 24 membres du groupe).

Avec le recul, il est clair que les pratiques ont changé, les débats sont nombreux, réels, et traversent les frontières politiques. Pour autant, nous restons en quelque sorte au milieu du gué, de nombreuses décisions restent insuffisamment partagées. L'expérience de Gentilly de mélanger dans la gestion municipale partis politiques et citoyens « indépendants » reste rare en France. C'est pourtant une des solutions à ce qu'on appelle la crise du politique. Il reste du chemin à parcourir!

Notre deuxième objectif était d'étendre la démocratie participative. Là aussi, le bilan est mitigé.

* La démocratie participative est un axe prioritaire de GGA, est - elle une réalité aujourd'hui à Gentilly ?

L'idée de base est qu'associer les citoyens aux décisions locales permet de mieux correspondre aux besoins concrets, d'avoir une décision partagée et non plus imposée d'en haut.

Il est certain qu'à Gentilly on concerte plus que dans la plupart des villes de France. Sur tous les secteurs de la vie municipale, les réunions préalables à la décision sont nombreuses. Pour autant, comme nous l'écrivions il y a plus d'un an, on peut se demander si la démocratie participative n'est pas en panne. La participation réelle de la population est réduite, en particulier dans les quartiers populaires. S'il y a une écoute des habitants, il n'y a pas en réalité de co—construction avec les instances municipales.

La démocratie participative manque de règles et c'est un peu ceux qui occupent le terrain qui se font entendre. On le voit en particulier sur les projets immobiliers.

* Que faudrait-il pour que la démocratie participative connaisse un nouvel élan ?

Elle doit être organisée. Il faut savoir pour tel ou tel projet ou question qui participe (le périmètre), quels sont les droits et devoirs de chacun (habitants, municipalité...), quels sont les moyens mis en œuvre pour que toutes les catégories concernées aient voix au chapitre. Il faut savoir au départ si on est dans la concertation (l'écoute, le recueil d'avis) ou dans la co-construction (la décision en commun). In fine, il faut être clair sur qui décide, de quoi, comment (quels modes de consultation).

ASSISES DE LA VILLE, UN PROCESSUS INACHEVE

L'objet des Assises de la ville est d'élaborer le projet de ville « Gentilly 2030 ».

L'objectif initial était une co-construction entre les citoyens et les représentants de la ville. Force est de constater qu'après un démarrage intéressant lors de la phase diagnostic au printemps 2016, avec les balades urbaines et les réunions par quartier (avec des compte rendus riches), la phase « propositions et expertise citoyenne » a été très insuffisante. La co-construction annoncée n'a pas véritablement eu lieu (thématiques peu approfondies, faible participation des habitants...).

Le 20 septembre 2017 a eu lieu une réunion générale de restitution de ces Assises. Les participants sont restés sur leur faim, le contenu du projet de ville en cours de rédaction n'a pas été révélé. Seuls cinq grands axes très généraux ont été annoncés :

- Vers une meilleure appropriation des espaces publics, avec du lien entre eux
- Réaffirmation de la nécessité d'une ville fraternelle et solidaire, avec des objectifs autour d'une économie de proximité, de l'intergénérationnel...
- Vers un Gentilly connecté, faciliter les démarches, un portail collaboratif pour les associations...
- L'écologie urbaine au premier plan, dont la priorité aux circulations douces.
- La ville comme terrain d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie participative.

Il n'est pas trop tard, mais urgent, d'associer les citoyens à la finalisation de ce projet de ville. Et il est essentiel que la co-construction dont on parle soit réellement organisée pour la mise en œuvre des projets à horizon 2030.

Notre commentaire : les habitants ont dit beaucoup de choses pendant ces Assises de la ville, GGA a transmis un document de travail sur 7 thèmes qui aurait pu alimenter la réflexion dans les ateliers. Nous attendons tous de savoir ce qui va en être fait.

CONFERENCE DE GGA SUR LA PLACE DE LA VOITURE, DES PIETONS, DES VELOS, DES TRANSPORTS EN COMMUN

Cette rencontre a eu lieu le 21 septembre, en présence d'une trentaine de personnes et animée par Ludovic Bu, spécialiste en mobilité urbaine et entrepreneur pionnier de l'autopartage. Ludovic nous a d'abord rappelé que nombre de déplacements qui se faisaient à pied, se font maintenant en voiture, avec comme fil directeur la vitesse, toujours plus vite en voiture ou en TGV, donc plus loin. Il a insisté sur la nécessité d'inverser cette culture qui favorise l'étalement urbain au détriment des piétons, en favorisant la marche et le vélo combinés avec les transports en commun, voire le télétravail. Il a également relaté une expérience très intéressante pour contribuer à lever les freins au changement en réalisant des aménagements temporaires peu coûteux à fins de test avant de les implanter de façon durable permettant aux gens de s'approprier ce changement. Finalement, il a insisté sur l'importance d'intégrer les plus démunis dans les projets de mobilité. Une discussion très animée s'en est suivie. À noter la présence de plusieurs élus.

Notre commentaire : cette rencontre, en ouvrant de multiples pistes, a permis un éclairage élargi sur la mobilité et les circulations douces, un des axes retenus dans le projet de ville résultant des Assises.

COLLECTIF EMPLOI

Depuis le jeudi 7 septembre 2017 le Collectif emploi a repris ses permanences à la Maison des Familles comme tous les 1er et 3è jeudis du mois de 10h à 12h. En étroite collaboration avec le service Emploi de la Mairie et l'association I.C.I. (Innovons pour la Citoyenneté sur Internet) qui assure tous les lundis au Cyber Espace une formation individuelle à la rédaction de C.V., de lettres de motivation, les membres du Collectif Emploi écoutent et accompagnent dans leurs démarches les demandeurs d'emploi et les

aident à valoriser leurs expériences. L'objectif principal du Collectif est de reconnecter au monde du travail des personnes sans emploi et de les rendre capables de surmonter les difficultés qu'on ne manque pas de rencontrer tout au long de ses propres recherches.

Notre commentaire: cette initiative mérite d'être mieux connue, parlez-en autour de vous. L'aide de bénévoles peut être très bénéfique pour affronter ultérieurement les organismes comme Pôle Emploi ou les entreprises elles - mêmes.

GESTION PUBLIQUE DE L'EAU, L'URGENCE A SAISIR UNE OPPORTUNITE

Dans notre lettre Web n° 15, nous expliquions l'intérêt d'aller vers une gestion publique de l'eau, et qu'une opportunité de le faire existait, à condition de prendre une décision <u>avant le 31 décembre 2017</u>. Depuis, la commune a fait savoir qu'elle souhaitait sortir du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile de France, groupement de communes d'Ile de France qui a délégué la gestion de l'eau à Véolia) et prenait dans ce sens contact avec Eau de Paris.

Où en sommes-nous ? L'opportunité de sortir du SEDIF avant cette date sans la contrainte de l'accord des 2/3 des communes adhérentes au SEDIF ne se renouvèlera pas. Il est d'autant plus intéressant de faire connaître le souhait de Gentilly de sortir maintenant du SEDIF qu'il sera toujours possible de réadhérer ultérieurement si la commune le souhaite.

Notre commentaire: de nombreuses communes autour de Gentilly ont émis le souhait d'aller vers une gestion publique de l'eau. Il reste trois mois à la ville pour concrétiser cette orientation

LES COMPTEURS LINKY, UN DANGER?

Les associations Robin des toits et Next-up dénoncent d'éventuels dangers de ce compteur, rapportés par certains usagers, qui restent à vérifier plus précisément, pour la santé, les appareils connectés du logement voire l'intrusion dans la vie privée, dangers que ERDF récuse en bloc. Le compteur Linky fait en tout cas l'objet d'informations radicalement contradictoires quant à ces risques potentiels.

Notre commentaire: Ce qui semble se dégager, c'est qu'en tout cas, il n'y aurait aucun avantage réel pour le consommateur. Quelle latitude d'action peut avoir une municipalité pour en refuser l'installation reste à vérifier. Nous vous donnerons de plus amples informations dans la prochaine lettre web.

Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.

Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.

Nom :	Prénom :
Courriel :	Tél : Portable
Rue :	Bât, étage :
Code postal :	Ville :

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly. Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement. gentillyautrement@gmail.com